

Pourquoi le personnel du Palais de la découverte a empêché la tenue du Conseil d'administration du 25 septembre 2008 ?

Le personnel du Palais de la découverte tient une nouvelle fois à faire connaître son mécontentement concernant le projet de fusion avec la Cité des sciences, tant sur le fond que sur la manière dont il est mis en œuvre. Les représentants des personnels des établissements concernés continuent d'être maintenus à l'écart : aucune concertation n'est à ce jour ouverte, aucune réponse concrète n'est apportée sur le maintien de l'identité des établissements, sur l'autonomie des sites, sur les statuts des personnels, ... C'est pourquoi nous avons décidé d'empêcher la réunion du Conseil d'administration.

Une nouvelle fois, le personnel du Palais de la découverte demande :

- la communication des documents et études utilisés pour prendre la décision de fusionner le Palais de la découverte et la Cité des sciences et de l'industrie en un unique Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC),
- des réponses précises et écrites aux « inquiétudes du personnel », texte envoyé, à leur demande, aux représentants des ministères,
- la participation de représentants du personnel au Comité de pilotage de la fusion et aux groupes de travail constitués et à venir,
- un compte-rendu et un relevé de décisions à l'issue de chaque réunion.

Il demande également que les membres du Conseil d'administration aient connaissance de ces documents afin de pouvoir examiner lors d'une prochaine séance le projet de décret de création du nouvel établissement, son projet scientifique et culturel, les propositions envisagées concernant les statuts des personnels, ...

Le personnel du Palais de la découverte.

Contacts : sos.palais@free.fr
contactpressepalais@yahoo.fr